

Comment définir le harcèlement psychologique au travail ? Comment celui-ci se traduit-il au sein des institutions ?

"Le harcèlement psychologique au travail est **une méthode et un processus** qui ont à voir avec le discours de l'institution, à ce titre il est à décoder. **Son but et d'évincer des personnes.** Le processus est classique : **isolement** de la personne, **suppression de ses fonctions** ou de ses outils professionnels, **mise en échec** en donnant à la personne des tâches pour lesquelles elle n'est pas formée, humiliation, discrimination, atteinte à l'honneur, atteinte à la dignité, **incitation à la discréditer et à retourner ses collègues de travail contre elle**, etc. **Le but inavoué, et inavouable est donc la mise en échec de la personne**, pour lui faire perdre confiance en elle et en son travail, douter de ses capacités et toucher à ce qu'elle a de plus précieux au niveau de son implication au travail : la dignité".

Le harcèlement peut être une forme de out placement, par exemple pour se débarrasser de certains cadres sans leur accorder les indemnités dues, pour faire partir des employés temporaires après avoir bénéficié des aides afférentes ou bien des professionnels qui sont protégés par leur statut ou leur contrat (délégués syndicaux, personnes anciennes, experts de haut niveau, etc.).

Le harcèlement psychologique est tout particulièrement érigé en méthode là où le licenciement n'est pratiquement pas possible, pas exemple dans le domaine public ou assimilé ; le but étant alors d'aboutir à une mutation ou mise en indisponibilité de la victime.

Autrement dit, **le harcèlement psychologique demeure, dans certains cas, le seul moyen pour des employeurs ou des cadres, de mettre de côté des personnels dont ils veulent se débarrasser dans des systèmes qui ne leur permettent pas de le faire par des voies légitimes et plus directes.**

Il est constatable que **nombre de victimes de harcèlement psychologique sont des professionnels présentant une certaine ancienneté**, auxquels il est difficile de reprocher des fautes professionnelles et qui sont plutôt considérés comme des praticiens consciencieux.

Quelles sont les techniques relevant du harcèlement ?

Il s'agit d'une manière générale :

- **D'isoler la victime,**
- De **casser au détériorer ses liens avec la communauté** qui l'entoure,
- De **la faire douter** de son appartenance à celle-ci,
- **Déréguler la fonction de la victime** en lui demandant par exemple d'exécuter toutes sortes de tâches imprévues, fréquemment humiliantes,
- **Créer de l'incertitude autour de la victime** en la désinformant ou la sous-informant, **en faisant courir des rumeurs,**
- **Pratiquer la privation ou l'obligation sensorielles** en ne lui adressant plus la parole ou bien au contraire en lui faisant des reproches pour tout ou rien,
- Retirer les signes de sa fonction et de son travail ou en ne lui fournissant plus de travail du tout.

Ces techniques s'avèrent efficaces car précisément elles fonctionnent sur un certain nombre de ressorts psychologiques ; **elles finissent même parfois par obtenir la complicité bien involontaire de la victime dans la mesure où celle-ci peut se replier sur une position de dominée ou être acculée à la faute ou au passage à l'acte**, et donner ainsi raison en apparence aux reproches du harceleur, au nom du fameux adage "il n'y a pas de fumée sans feu". **Très souvent la victime finit par devenir un bouc émissaire** remplissant une fonction sociale symbolique.